



APPEL A COMMUNICATION

Colloque international

France - Bordeaux

18 & 19 mars 2021

Organisé par

le Centre Emile Durkheim (UMR 5116) et le CEREP (EA 4692)

Les vulnérabilités au travail

Regards croisés des sciences sociales en Europe

ARGUMENTAIRE

Depuis le tournant des années 2000, les politiques européennes du travail et de l'emploi, suivies progressivement et à des degrés divers au niveau national, prônent un double mouvement de flexibilisation et de sécurisation des parcours professionnels (Supiot, 1999 ; Caillaud & Zimmermann, 2011). Face aux mutations technologiques, aux transformations des modes d'organisation des systèmes productifs et à certains de leurs effets (chômage de masse, délocalisation, automatisation, uberisation, etc.), nous serions toutes et tous devenu.e.s « vulnérables » au travail (Veil, 2012 ; Lhuilier et al., 2013 ; Greenan & Seghir, 2017). Davantage qu'hier, nos « vulnérabilités » individuelles et collectives seraient mises en avant.

En première acception, cette notion renvoie à la potentialité d'un être ou d'une chose de se trouver dégradé (Soulet, 2005). Mais alors qu'elle fait l'objet de discussions critiques (Thomas, 2010 ; Soulet, 2014 ; Ravon, 2014), après avoir été largement investi au sein du secteur médico-sociale, elle semble aujourd'hui s'être généralisée au point de faire figure de « nouvelle catégorie d'action publique » (Brodiez-Dolino, 2015). Dans ce contexte, il est possible de s'interroger sur sa réelle contemporanéité, son application aux mondes du travail et de l'emploi, et sa portée heuristique pour les recherches en sciences sociales. Trois échelles d'analyse paraissent pouvoir être distinguées parmi la littérature :

- ▶ La vulnérabilité dans le travail, avec des approches qui traitent de la variété des formes et de l'inégale distribution des effets délétères du travail sur la santé des individus (qualité de vie et sécurité au travail, états d'épuisement, suicides, etc.), que l'on parle d'« usure au travail » (Cottureau, 1983 ; Hatzfeld, 2006), de « souffrance au travail » (Loriol, 2012), ou de « risques psychosociaux » (Gollac & Bodier, 2011). Ici, c'est la « soutenabilité » physique et psychique du travail à l'échelle d'une vie professionnelle qui apparaît centrale (Thery, 2006 ; Ardenti et al., 2010), interrogeant par la même les modes d'organisation et de gestion des collectifs de travail et les interactions qui s'y jouent. Néanmoins, le terme de vulnérabilité semble dans ce cadre avoir été réapproprié au sein d'une rhétorique productiviste, visant à faire peser la « responsabilité » de leur situation aux individus eux-mêmes, comme déjà été observé au sujet d'autres notions telle celle de compétence (Séhili, 2003) ou d'externalisation (Dufournet et al., 2019).
- ▶ La vulnérabilité de l'emploi, envisagée traditionnellement autour du risque de perdre son emploi, par opposition à l'employabilité renvoyant aux chances d'en retrouver un (Ledrut, 1966), organise l'inégale répartition d'accès à l'emploi et aux ressources ou aux protections sociales qu'il permettrait d'accumuler. Or, ces facteurs de protections associés à l'emploi, même dans sa forme canonique (ie. le CDI à temps plein) s'effriteraient progressivement dans les sociétés salariales contemporaines (Castel, 2009). À cela s'ajoute notamment aujourd'hui l'émiettement salarial qui rend nécessaire le recours à des institutions spécifiques de « portage » (Darbus, 2013, Moriceau et al., 2015) ; l'entrepreneuriat contraint ou par nécessité (Couteret, 2010 ; Tessier Dargent, 2015), où l'accès à l'indépendance se réalise faute de pouvoir se maintenir dans la sphère du salariat ; ou encore le développement du « micro-travail » lié à l'économie numérique (eg. taguer des images ou reconnaître des visages ou des objets dans les photos, rédiger de courts commentaires, créer des playlists musicales, ou toute opération payable à la pièce) (Casilli et al., 2019 ; Le Ludec et al., 2019 ; Naulin & Jourdain, 2019). Ainsi la vulnérabilité de l'emploi progresserait à mesure du développement de « carrières nomades » entre différentes formes d'emploi (Arthur & Rousseau, 1996).
- ▶ La vulnérabilité professionnelle, enfin, entendue comme l'ensemble des menaces pesant sur l'organisation et le fonctionnement d'un groupe professionnel dans son ensemble (Champy, 2011, p. 210-217). Celle-ci renvoie aux processus de reconnaissance des qualifications (Naville, 1956) et plus largement de professionnalisation (Demazière et al., 2012). Or, cette dynamique peut faire l'objet d'une mise en tension ou en conflit venant la contester, au sein du groupe professionnel comme à l'échelle de la société. On peut penser ici au recul de la confiance du public à l'égard d'une catégorie de professionnel.le.s et de leurs actions (Freidson, 2001) ; aux pressions externes visant à

renforcer « l'efficacité économique » de leurs actions, par exemple dans le cas d'agents de la fonction publique (Bezes & Demazière, 2011 ; Alber, 2013) ; à la mise en concurrence entre segments professionnels ou entre groupes professionnels, à l'image du secteur de la santé (Bénamouzig, 2010), du secteur juridique (Moysan-Louazel, 2011) ou encore du secteur culturel (Hénaut, 2011) ; aux transformations des métiers de services dans le cadre des sociétés numériques (Metling, 2015) ; etc. Dans ces configurations, ce sont à la fois les hiérarchies professionnelles, les frontières, le mandat et le sens même de l'activité qui peuvent être en jeu.

À ces trois niveaux, qui ne sont pas étanches les uns aux autres mais qui peuvent se croiser ou se cumuler, il faut encore ajouter l'effet des caractéristiques individuelles, le poids des conjonctures et les conséquences de crises sanitaires et/ou environnementales. Relever de certaines catégories sociales plutôt que d'autres semblent en effet rendre plus « vulnérables », telle « être » : femme, migrant.e, seniors, peu qualifié.e, etc. De même, ces vulnérabilités sont largement dépendantes de l'histoire et de l'appareil normatif structurant les systèmes nationaux d'emploi et d'organisation du travail (Bazillier et al., 2014 ; Greenan & Seghir, 2017), qui contribuent à redéfinir les rapports dans et au travail. Enfin, il convient de se départir de l'illusion substantive que pourrait donner le recours au terme de vulnérabilité. À l'image d'auteurs qui ont préféré les notions de désaffiliation (Castel, 1994) ou de disqualification (Paugam, 1994), à celles de pauvreté, de précarité, etc., il est possible, et sans doute souhaitable, de s'intéresser davantage à la vulnérabilisation qu'à la vulnérabilité. Le plus instructif est sans doute moins de constater la présence de personnes « vulnérables » ou touchées par telle ou telle « vulnérabilités », que de se pencher sur la manière dont ceci se construit, se structure, s'agence, et éventuellement d'observer d'éventuelles réversibilités (Soulet, 2014). De même, en intégrant une perspective temporelle, il est envisageable d'être amené à penser d'éventuels effets de propagation entre formes de vulnérabilisation, la vulnérabilisation professionnelle pouvant engendrer une vulnérabilisation de l'emploi et/ou dans le travail, etc.

Face à une telle complexité, l'objet de ce colloque international sera de réinterroger ces grands axes de réflexion à l'échelle européenne et d'élaborer des problématiques nouvelles au prisme d'un croisement des regards portés par les sciences sociales dans leur diversité (anthropologie, droit, économie, histoire, sciences politiques, sociologie, etc.). Par ailleurs, au-delà d'une analyse des déterminants de la vulnérabilité et de la diversité de ses formes, les contributions attendues pourront, non seulement, traiter des actions et des dispositifs visant à remédier ou à prévenir ce spectre des vulnérabilités au travail, mais aussi, interroger comment la « vulnérabilité » est une catégorie produite par le travail. En définitive, il s'agira ainsi de questionner les conditions de pertinence de la notion de vulnérabilité.

RÉFÉRENCES CITÉES

- Alber A., 2013, « Management et nouvelle gestion publique : limites et paradoxes de l'imitation du privé », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], n°2, mis en ligne le 30 mars 2013, URL : <http://nrt.revues.org/934>
- Ardenti R., Mathieu R., Gorgeu A., 2010, « Caractère soutenable du travail et trajectoire ouvrières : études de cas dans la filière automobile et les industries agroalimentaires », *Sociétés contemporaines*, n°78, p. 87-113.
- Bazillier R., Boboc Ch., Calavrezo O., 2014, « Employment vulnerability in Europe: Is there a migration effect? », Document de recherche du Laboratoire d'Economie d'Orléans, n°2014-07.
- Bénomouzig D., 2010, « L'évaluation des aspects sociaux en santé. La formation d'une expertise sociologique à la Haute Autorité de Santé », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 187-211.
- Bezes Ph., Demazière D., 2011 « « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 53-3, p. 293-348.
- Brodiez-Dolino A., 2015, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, n°188, p. 10-18.
- Caillaud P., Zimmermann B., 2011, « Sécurisation des parcours et liberté professionnelle : de la "flexicurité" aux capacités », *Formation emploi*, n°113, p. 33-48.
- Casilli, A. A., Tubaro, P., Le Ludec, C., Coville, M., Besenval, M., Mouhtare, T., Wahal, E., 2019. *Le Micro-travail en France. Derrière l'automatisation de nouvelles précarités au travail ?*. Rapport Final Projet DiPLab « Digital Platform Labor ».
- Castel, R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil.
- Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22, p. 11-27.
- Champy F., 2011, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF.
- Cottureau A., 1983, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, n°124, p. 3-9.
- Couteret P., 2010, « Peut-on aider les entrepreneurs contraints ? Une étude exploratoire. », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 9-2, p. 6-33.
- Darbus, F., 2013, « Troubles dans les relations d'emploi. Dénonciations face à l'ambiguïté du portage salarial », *Terrain & Travaux*, n°22, p. 95-113.
- Demazière, D., Roquet, P., Wittorski R., 2012, *La professionnalisation mise en objet*, Paris, L'Harmattan.
- Dufournet T., Séhili D., Rozenblatt P., 2019, "The Creeping Advance of Working from Home", *Green European Journal*.
- Freidson E., 2001, *Professionalism, The third logic: On the Practice of Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gollac M., Bodier M. (dir.), 2011, *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*, Paris, La Documentation française.
- Greenan N., Seghir M., 2017, « Measuring Vulnerability to Adverse Working Conditions: Evidence from European Countries », *Document du travail du CEET*, n°193.

Hatzfeld N., 2006, « Ergonomie, productivité et usure au travail. Une décennie de débats d'atelier à Peugeot-Sochaux (1995-2005) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°165, p. 92-105.

Hénaut L., 2011, « Capacités d'observation et dynamique des groupes professionnels. La conservation des œuvres de musées », *Revue française de sociologie*, vol. 52-1, p. 71-101.

Ledrut R., 1966, *Sociologie du chômage*, Paris, PUF.

Le Ludec C., Tubaro T., Casilli A., 2019, *Combien de personnes micro- travaillent en France ? Estimer l'ampleur d'une nouvelle forme de travail*. i3 Working Papers Series, 19-SES-02.

Lhuillier D., Sarfati F., Waser, A.-M., 2013, « La fabrication des "vulnérables" au travail », *Sociologies pratiques*, n°26, p. 11-18.

Loriol M., 2012, *La construction du social. Souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, PUR.

Metling B., 2015, *Transformation numérique et vie au travail*, Paris, Rapport au Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

Moriceau, J.-L., Paes, I., Guérillot, G., 2015, « La construction de soi dans le portage salariale », *La Revue de Sciences de Gestion*, n°273-274, p. 117-124.

Moysan-Louazel A., 2011, « Les professions libérales réglementées, le marché et la concurrence – Le cas des experts-comptables et des avocats », *Comptabilité – Contrôle – Audit*, vol. 17-2, p. 89-111.

Naulin S., Joudain A. (dir.), 2020, *The Social Meaning of Extra Money. Capitalism and the Commodification of Domestic and Leisure Activities*, Gewerbestrasse, Palgrave Macmillan « Dynamics of Virtual Work ».

Naville P., 1956, *Essai sur la qualification du travail*, Paris, Marcel Rivière et Cie.

Paugam, S., 1994, *La disqualification sociale*, Paris, PUF.

Soulet M.-H., 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, n°10, p. 49-59.

Soulet M.-H., 2014, « Les raisons d'un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains », in Brodriez-Dolino A., Bueltzingsloewen I. (von), Eyraud B., Laval C. et Ravon B. (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, p. 59-64.

Ravon B., 2014, « De l'exposition à la blessure du temps. Vulnérabilité et présentisme », in Brodriez-Dolino A., Bueltzingsloewen I. (von), Eyraud B., Laval C. et Ravon B. (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, p. 261-270.

Séhili, D., 2003, *La castration sociale*, Paris, Ed. Syllepse.

Supiot A. (dir.), 1999, *Au-delà de l'emploi : transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe : rapport pour la Commission européenne*, Paris, Flammarion.

Tessier Dargent Ch., 2015, *Les entrepreneurs par nécessité : d'une dichotomie simplificatrice à un continuum complexe*. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.

Théry L., 2006, *Le travail intenable, Résister collectivement à l'intensification du travail*, Paris, La Découverte.

Thomas H., 2010, *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Vulaines-sur-Seine, Ed, du Croquant.

Veil C., 2012, *Vulnérabilités au travail. Naissance et actualité de la psychopathologie du travail*, Paris, Erès.

COMITÉ D'ORGANISATION

JULHE Samuel, MCF, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692

JURION Sylvie, MCF associée, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692

MAINGUY Glenn, Docteur, Université de Bordeaux, CED UMR 5116

MEZIANI Yamina, Docteur, Université de Bordeaux, CED UMR 5116

SEHILI Djaoudah, PU, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692

THIVET Delphine, MCF, Université de Bordeaux, CED UMR 5116

COMITÉ SCIENTIFIQUE

BERTHET Thierry, Directeur de recherche CNRS, Université Aix-Marseille

BOTHFELD Silke, Professor, Hochschule Bremen

CACOUAULT-BITAUD Marlaine, Professeure, Université de Poitiers

CORNILLEAU Gérard, Conseiller scientifique à l'OFCE

DAVIES Anne, Professor, University of Oxford

DEMAZIÈRE Didier, Directeur de recherche CNRS, Sciences Po - Paris

DUJARIER Marie-Anne, Professeure, CNAM

JARRETT Kylie, Professor, Maynooth University

KOFMAN Eleonore Professor, Middlesex Univeristy

LE GOFF Jacques, Professeur, Université de Brest

LE ROUGE Loïc, Directeur de recherche CNRS, Université de Bordeaux

MECHI Lorenzo Professore Associato, Università degli studi di Padova

PIGENET Michel, Professeur, Université Paris 1

RAINHORN Judith, Professeure, Université Paris 1

RIEUCAU Géraldine, Maître de conférences, CEET

VENDRAMIN Patricia, Professeure, Université Catholique de Louvain

ZIMMERMANN Susan, Professor, Central European University

MODALITÉS DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION

Afin de favoriser la richesse du croisement des regards, les travaux attendus peuvent se situer à différentes échelles d'analyse (historiques, territoriales, sectorielles, interprofessionnelles, etc.), mobiliser plusieurs types de données (quantitatives, entretiens, archives, etc.) et émaner de chercheurs et chercheuses représentant l'ensemble des disciplines en sciences sociales : sociologie, histoire, sciences de l'éducation, sciences politiques, économie, droit, anthropologie, etc. Les propositions peuvent également se situer à la croisée de plusieurs thématiques.

* * *

Les propositions de communication pourront être rédigée en français ou anglais.

Accompagnées du nom et des coordonnées du ou des auteurs (institution, adresse mail, téléphone), de mots-clés (5 maximum), les propositions préciseront la problématique traitée, la méthodologie de recherche adoptée, les données mobilisées et les principales questions, ainsi que les principaux résultats, qui seront présentés lors du colloque. Elles devront également comporter une bibliographie présentée selon le style Chicago.

Les propositions de communication, d'un maximum de 3.000 caractères tout compris, seront à déposer **avant le 9 septembre 2020** sur le site dédié au colloque :

<https://www.vulnerabilitesautravail.org>

INSCRIPTION ET PARTICIPATION AU COLLOQUE

Pour les orateurs, les frais d'inscription – plein tarif – sont de 120 euros pour les enseignants-chercheurs, et de 60 euros pour les doctorants. Ils comprennent les repas du midi, les pauses-café et le cocktail.

Il est par ailleurs rappelé que le comité d'organisation ne prend pas en charge les frais de transport et d'hébergement des participants.

VALORISATION SCIENTIFIQUE

Une publication est prévue à l'issue de ce colloque. Elle fera l'objet d'un appel à contribution et les décisions de publication seront soumises à l'évaluation d'un comité scientifique élargi.

Pour tout complément d'information :

contact@vulnerabilitesautravail.org



CALL FOR PROPOSALS

International Symposium

France - Bordeaux

2021 March 18 & 19

Organized by

the Centre Emile Durkheim (UMR 5116) and the CEREP (EA 4692)

Vulnerabilities in the workplace Crossed Perspectives of Social Sciences in Europe

DESCRIPTION

Since the turn of the 2000s, European labour and employment policies, which have been progressively monitored at the national level, have advocated a twofold movement towards making career paths more flexible and secure (Supiot, 1999; Caillaud & Zimmermann, 2011). Faced with technological changes, transformations in the organization of productive systems and some of their effects (mass unemployment, relocation, automation, uberization, etc.), we would all have become "vulnerable" at work (Veil, 2012; Lhuillier et al., 2013; Greenan & Seghir, 2017).

In the first sense, this notion refers to the potentiality of someone or something to be degraded (Soulet, 2005). This notion has been critically discussed (Thomas, 2010; Soulet, 2014; Ravon, 2014). It has been widely invested in the medico-social sector before being generalised today. Indeed, the notion of "vulnerability" has been described as a "new category of public action" (Brodiez-Dolino, 2015). In this context, it is possible to question its application to the worlds of work and employment, and its heuristic significance for social science research. Three scales of analysis seem to be discernible in the literature:

- First, we have the vulnerability at work with approaches that deal with the variety of forms and unequal distribution of the deleterious effects of work on the health

of individuals (quality of life and safety at work, states of exhaustion, suicides, etc.). We talk about "wear and tear at work" (Cottureau, 1983; Hatzfeld, 2006), "suffering at work" (Loriol, 2012), or "psychosocial risks" (Gollac & Bodier, 2011). Moreover, it is the physical and psychological "sustainability" of work on the scale of a working life that appears central (Thery, 2006; Ardenti et al., 2010). This also leads us to question the modes of organization and management of working groups and their own interactions. Nevertheless, in this framework, the term vulnerability seems to have been reappropriated within a productivist rhetoric that aims to make individuals "responsible" for their own situation. This has also been observed regarding other notions such as "competence" (Séhili, 2003) or "outsourcing" (Dufournet et al., 2019).

- ▶ Secondly, we can mention the vulnerability of employment: traditionally considered around the risk of losing one's job, as opposed to employability, which refers to the chances of finding a new job (Ledrut, 1966). This vision/approach considers the unequal distribution of access to employment and to resources or social protections that it would allow to collect. However, these protective factors associated with employment, even in its canonical form (i.e., full-time permanent employment contracts), would gradually be eroded in contemporary wage societies (Castel, 2009). In addition to this, we can nowadays add to this: wage crumbling requiring recourse to specific "portage" institutions (Darbus, 2013, Moriceau et al., 2015); constrained entrepreneurship or entrepreneurship out of necessity (Couteret, 2010; Tessier Dargent, 2015) in which access to independence is achieved because the individual cannot remain in the sphere of salaried employment; or the development of "micro-work" linked to the digital economy (e.g. tagging images or recognizing faces or objects on photos, writing short comments, creating musical playlists, or any piecework operation) (Casilli et al., 2019; Le Ludec et al., 2019; Naulin & Jourdain, 2019). Thus, the vulnerability of employment would grow as "nomadic careers" develop between different forms of employment (Arthur & Rousseau, 1996). Thus, the vulnerability of employment would increase as "nomadic careers" develop between different forms of employment (Arthur & Rousseau, 1996).
- ▶ Thirdly, it is important to discuss the professional vulnerability, which is understood as all the threats influencing the organization and functioning of an occupational group as a whole (Champy, 2011, pp. 210-217). This refers to the processes of recognition of qualifications (Naville, 1956) and more broadly to the process of professionalisation (Demazière et al., 2012). However, this dynamic may be subject to tension that challenges it, both within the professional group and at the level of society as a whole. Indeed, one can think in particular of the decline of the

public confidence in a category of professionals and their actions (Freidson, 2001). One can think of external pressures aiming to increase the "economic efficiency" of their actions, for example in the case of public servants (Bezes & Demazière, 2011; Alber, 2013). There is also competition between professional segments or between professional groups found in the health sector (Bénamouzig, 2010), the legal sector (Moysan-Louazel, 2011) or the cultural sector (Hénaut, 2011). Finally, there are the transformations of the tertiary sector professions within the framework of digital societies (Metling, 2015); etc. In these configurations, the professional hierarchies, the boundaries, the mandate but also the very meaning of the activity may all be at stake.

These three levels are not watertight, they may intersect or cumulate one another. To this, we must add the effect of individual characteristics and the weight of conjunctures. Being in some social categories rather than in others seems to make people more "vulnerable", such as women, migrants, the elderly, the low-skilled, etc., who are more "vulnerable" than others. Similarly, these vulnerabilities are largely dependent on the history and normative apparatus structuring national employment and work organisation systems (Bazillier et al., 2014; Greenan & Seghir, 2017). These contribute to redefining relationships in and at work. Finally, it is necessary to get rid of the substantive illusion that the use of the concept of "vulnerability" can give. Following the example of authors who have preferred the notions of disaffiliation (Castel, 1994) or disqualification (Paugam, 1994) to those of poverty, precariousness, etc., it is possible, and no doubt preferable, to focus more on "vulnerabilization" than on "vulnerability». Indeed, it seems more instructive not only to note the presence of people who are "vulnerable" or affected by a particular "vulnerability" but also to look at the way this is constructed, structured, arranged, and possibly to observe possible reversibility (Soulet, 2014). Also, if we decide to integrate a temporal perspective, we can think of possible propagation effects between forms of vulnerability, since occupational vulnerability can lead to vulnerability in employment and/or in the workplace, etc. (Soulet, 2014).

Faced with such complexity, the aim of this international conference will be to question once more/reconsider these major lines of thought on a European scale and to develop new issues. This can be done through the prism of a crossroads of social sciences views in their diversity (law, economics, history, political science, sociology, etc.). In addition, beyond an analysis of the determinants of vulnerability and the diversity of its forms, the expected contributions could deal with actions and mechanisms to remedy or prevent this spectrum of vulnerabilities at work, and question the way in which "vulnerability" is a category produced by work.

REFERENCES

- Alber A., 2013, « Management et nouvelle gestion publique : limites et paradoxes de l'imitation du privé », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], n°2, mis en ligne le 30 mars 2013, URL : <http://nrt.revues.org/934>
- Ardenti R., Mathieu R., Gorgeu A., 2010, « Caractère soutenable du travail et trajectoire ouvrières : études de cas dans la filière automobile et les industries agroalimentaires », *Sociétés contemporaines*, n°78, p. 87-113.
- Bazillier R., Boboc Ch., Calavrezo O., 2014, « Employment vulnerability in Europe: Is there a migration effect? », Document de recherche du Laboratoire d'Economie d'Orléans, n°2014-07.
- Bénomouzig D., 2010, « L'évaluation des aspects sociaux en santé. La formation d'une expertise sociologique à la Haute Autorité de Santé », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 187-211.
- Bezes Ph., Demazière D., 2011 « « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 53-3, p. 293-348.
- Brodiez-Dolino A., 2015, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, n°188, p. 10-18.
- Caillaud P., Zimmermann B., 2011, « Sécurisation des parcours et liberté professionnelle : de la "flexicurité" aux capacités », *Formation emploi*, n°113, p. 33-48.
- Casilli, A. A., Tubaro, P., Le Ludec, C., Coville, M., Besenval, M., Mouhtare, T., Wahal, E., 2019. *Le Micro-travail en France. Derrière l'automatisation de nouvelles précarités au travail ?*. Rapport Final Projet DiPLab « Digital Platform Labor ».
- Castel, R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil.
- Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22, p. 11-27.
- Champy F., 2011, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF.
- Cottureau A., 1983, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, n°124, p. 3-9.
- Couteret P., 2010, « Peut-on aider les entrepreneurs contraints ? Une étude exploratoire. », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 9-2, p. 6-33.
- Darbus, F., 2013, « Troubles dans les relations d'emploi. Dénonciations face à l'ambiguïté du portage salarial », *Terrainx & Travaux*, n°22, p. 95-113.
- Demazière, D., Roquet, P., Wittorski R., 2012, *La professionnalisation mise en objet*, Paris, L'Harmattan.
- Dufournet T., Séhili D., Rozenblatt P., 2019, "The Creeping Advance of Working from Home", *Green European Journal*.
- Freidson E., 2001, *Professionalism, The third logic: On the Practice of Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gollac M., Bodier M. (dir.), 2011, *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*, Paris, La Documentation française.
- Greenan N., Seghir M., 2017, « Measuring Vulnerability to Adverse Working Conditions: Evidence from European Countries », *Document du travail du CEET*, n°193.

Hatzfeld N., 2006, « Ergonomie, productivité et usure au travail. Une décennie de débats d'atelier à Peugeot-Sochaux (1995-2005) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°165, p. 92-105.

Hénaut L., 2011, « Capacités d'observation et dynamique des groupes professionnels. La conservation des œuvres de musées », *Revue française de sociologie*, vol. 52-1, p. 71-101.

Ledrut R., 1966, *Sociologie du chômage*, Paris, PUF.

Le Ludec C., Tubaro T., Casilli A., 2019, *Combien de personnes micro- travaillent en France ? Estimer l'ampleur d'une nouvelle forme de travail*. i3 Working Papers Series, 19-SES-02.

Lhuillier D., Sarfati F., Waser, A.-M., 2013, « La fabrication des "vulnérables" au travail », *Sociologies pratiques*, n°26, p. 11-18.

Loriol M., 2012, *La construction du social. Souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, PUR.

Metling B., 2015, *Transformation numérique et vie au travail*, Paris, Rapport au Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

Moriceau, J.-L., Paes, I., Guérillot, G., 2015, « La construction de soi dans le portage salariale », *La Revue de Sciences de Gestion*, n°273-274, p. 117-124.

Moysan-Louazel A., 2011, « Les professions libérales réglementées, le marché et la concurrence – Le cas des experts-comptables et des avocats », *Comptabilité – Contrôle – Audit*, vol. 17-2, p. 89-111.

Naulin S., Joudain A. (dir.), 2020, *The Social Meaning of Extra Money. Capitalism and the Commodification of Domestic and Leisure Activities*, Gewerbestrasse, Palgrave Macmillan « Dynamics of Virtual Work ».

Naville P., 1956, *Essai sur la qualification du travail*, Paris, Marcel Rivière et Cie.

Paugam, S., 1994, *La disqualification sociale*, Paris, PUF.

Soulet M.-H., 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, n°10, p. 49-59.

Soulet M.-H., 2014, « Les raisons d'un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains », in Brodiez-Dolino A., Bueltzingsloewen I. (von), Eyraud B., Laval C. et Ravon B. (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, p. 59-64.

Ravon B., 2014, « De l'exposition à la blessure du temps. Vulnérabilité et présentisme », in Brodiez-Dolino A., Bueltzingsloewen I. (von), Eyraud B., Laval C. et Ravon B. (dir.), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, p. 261-270.

Séhili, D., 2003, *La castration sociale*, Paris, Ed. Syllepse.

Supiot A. (dir.), 1999, *Au-delà de l'emploi : transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe : rapport pour la Commission européenne*, Paris, Flammarion.

Tessier Dargent Ch., 2015, *Les entrepreneurs par nécessité : d'une dichotomie simplificatrice à un continuum complexe*. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.

Théry L., 2006, *Le travail intenable, Résister collectivement à l'intensification du travail*, Paris, La Découverte.

Thomas H., 2010, *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Vulaines-sur-Seine, Ed, du Croquant.

Veil C., 2012, *Vulnérabilités au travail. Naissance et actualité de la psychopathologie du travail*, Paris, Erès.

ORGANISATION COMMITTEE

JULHE Samuel, MCF, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692
JURION Sylvie, MCF associée, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692
MAINGUY Glenn, Docteur, Université de Bordeaux, CED UMR 5116
MEZIANI Yamina, Docteur, Université de Bordeaux, CED UMR 5116
SEHILI Djaoudah, PU, Université de Reims Champagne Ardenne, CEREP EA 4692
THIVET Delphine, MCF, Université de Bordeaux, CED UMR 5116

SCIENTIFIC COMMITTEE

BERTHET Thierry, Directeur de recherche CNRS, Université Aix-Marseille
BOTHFELD Silke, Professor, Hochschule Bremen
CACOUAULT-BITAUD Marlaine, Professeure, Université de Poitiers
CORNILLEAU Gérard, Conseiller scientifique à l'OFCE
DAVIES Anne, Professor, University of Oxford
DEMAZIÈRE Didier, Directeur de recherche CNRS, Sciences Po - Paris
DUJARIER Marie-Anne, Professeure, CNAM
JARRETT Kylie, Professor, Maynooth University
KOFMAN Eleonore Professor, Middlesex Univeristy
LE GOFF Jacques, Professeur, Université de Brest
LE ROUGE Loïc, Directeur de recherche CNRS, Université de Bordeaux
MECHI Lorenzo Professore Associato, Università degli studi di Padova
PIGENET Michel, Professeur, Université Paris 1
RAINHORN Judith, Professeure, Université Paris 1
RIEUCAU Géraldine, Maître de conférences, CEET
VENDRAMIN Patricia, Professeure, Université Catholique de Louvain
ZIMMERMANN Susan, Professor, Central European University

SUBMISSION AND SELECTION PROCESS

In order to favour the richness of the crossing of glances, the expected works can be located on different scales of analysis (historical, territorial, sectoral, interprofessional, etc.), mobilize several types of data (quantitative, interviews, archives, etc.) and come from researchers representing all disciplines in the social sciences: sociology, history, education sciences, political sciences, economics, law, anthropology, etc. Proposals can also be at the crossroads of several themes.

* * *

Communication proposals can be written in French or English.

Accompanied by the name and contact of the author(s) (institution, email address, telephone), keywords (maximum 5), the proposals will specify the problematic addressed, the research methodology, the data mobilized and the main questions, as well as the main results. The proposals must also include a bibliography presented in Chicago style.

Communication proposals, of a maximum of 3,000 characters all inclusive, must be submitted **before September 9, 2020** on the site dedicated to the conference:

<https://www.vulnerabilitesautravail.org>

PARTICIPATION AND CONFERENCE REGISTRATION FEES

For speakers, the registration fee - full price - is 120 euros for researchers, and 60 euros for doctoral students. They include lunch, coffee breaks and cocktails.

It is also recalled that the organizing committee does not cover the costs of transportation and accommodation for participants.

PUBLICATION AND SCIENTIFIC VALORIZATION

A publication is planned at the end of this symposium. It will be the subject of a call for contributions and publication decisions will be submitted to the evaluation of an enlarged scientific committee.

For any further information:

contact@vulnerabilitesautravail.org